



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 7 mai 2012 à 19 h 30
13, rue Chauret, Sainte-Geneviève**

PRÉSENCES :

M. Richard BÉLANGER, Maire d'arrondissement
M. Éric DUGAS, Conseiller d'arrondissement
Mme Diane GIBB, Conseillère d'arrondissement
M. Christopher LITTLE, Conseiller d'arrondissement
M. François ROBERT, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mohamed Saâd MOUMNI, Secrétaire d'arrondissement
Mme Claire VASSART, Directrice d'arrondissement

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA12 28 0119

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Éric DUGAS

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du lundi 7 mai 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

Période de questions du public

Le maire d'arrondissement ouvre la période de questions sur les points à l'ordre du jour;

CA12 28 0120

Adoption des procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement suivant:

- Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 2 avril 2012;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.04 1123890013

CA12 28 0121

Adoption des procès-verbaux des comités du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Christopher LITTLE

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

D'adopter les procès-verbaux des comités du conseil d'arrondissement suivants:

- Procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du lundi 16 avril 2012;

- Procès-verbal du comité de sécurité publique du jeudi 26 avril 2012;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.05 1123890014

CA12 28 0122

Adjudication d'un contrat à Techniparc pour le réaménagement de terrains sportifs 2012, au montant de 39 084,19 \$ tti.

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

D'octroyer un contrat à Techniparc pour le réaménagement de terrains sportifs 2012, au montant de 39 084,19 \$ tti.

PTI 2012 règlement d'emprunt 0812-001

INVESTI: projet 34506 sous projet: 12 34506 010 SIMON:137752

Provenance:

6408.0812001.800300.01909.57201.000000.0000.115786.000000.98001.00000

Imputation :

6408.0812001.800300.07165.57201.000000.0000.137752.000000.15010.00000

Brut: 33 993,64 \$ crédits autorisés: 37 384,51 \$ contrat: 39 084,19 \$

Techniparc
A/S Martin Théolis
2862, chemin de Chamonix
Saint-Laurent (Québec)
H4R 3B7

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 20.01 CTA1124186006

CA12 28 0123

Octroyer un contrat à Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle), pour l'achat d'un camion Dodge Ram 2500 et d'un multisegment Dodge Journey 2012, pour un montant total de 52 876,96 \$ tti. et approuver un virement budgétaire au règlement 0810-003.

Il est proposé par Christopher LITTLE

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

D'octroyer un contrat à Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle), pour l'achat d'un camion Dodge Ram 2500 et d'un multisegment Dodge Journey 2012, pour un montant de 52 876,96 \$ tti. et approuver un virement budgétaire au règlement 0810-003.

L'objet du présent dossier nécessite un virement budgétaire au règlement 0810-003 comme suit:

Provenance:

6408.0810003.800300.03103.57401.000000.0000.130210.000000.32010.00000 8 700 \$

6408.0810003.800300.03103.57401.000000.0000.130211.000000.32010.00000 8 000 \$

6408.0810003.800300.03103.57401.000000.0000.130212.000000.32050.00000 34 300 \$

Imputation :

Un nouveau projet sera créé au règlement 0810-003

Brut: 45 989,96 \$
 Crédits autorisés: 50 577,46 \$
 Contrat: 52 876,96 \$

Les fonds sont réservés sous le B/C 738920 .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 20.02 CTA1124186005

CA12 28 0124

Accorder un contrat à "Les Pavages de la Cité B.M. inc." au montant de 51 984,29 \$ t.t.i. pour les travaux de réaménagement de divers sentiers à L'Île-Bizard.

Il est proposé par Christopher LITTLE

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

D'accorder à "Les Pavages de la Cité B.M. inc.", plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réaménagement de divers sentiers, au prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 51 984,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres par invitation # 2012-007.

Les Pavages de la Cité B.M. inc.
 2500, chemin Saint-Antoine
 Vaudreuil-Dorion (Québec)
 J7V 8P2

Emprunt autorisé par le règlement : 0812-001

Simon: 137758

6408.0812001.800300.07165.57201.000000.0000.137758.000000.15010.00000

Projet	Sous-Projet	Crédits autorisés	Brut (exempt de taxes)	Contrat (taxes incluses)
34506	12 34506 030	49 723,62 \$	45 213,57 \$	51 984,29 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 CTA1123152004

CA12 28 0125

Accorder un contrat à CDGU pour les services professionnels concernant la réalisation de plans et devis, les documents d'appel d'offres et la surveillance avec résidence des travaux pour le projet de réfection de la rue Pierre-Boileau, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, pour une somme maximale de 33 342,75 \$ taxes incluses.

Il est proposé par Christopher LITTLE

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

D'accorder à "CDGU", plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les services professionnels concernant la réalisation de plans et devis, les documents d'appel d'offres et la surveillance avec résidence des travaux pour le projet de réfection de la rue Pierre-Boileau, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 33 342,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres par invitation # 2012-006.

Emprunt autorisé par le règlement : 0812-002

SIMON:137795

6408.0812002.800300.03103.57201.000000.0000.137795.000000.17025.00000

Projet	Sous-Projet	Crédits autorisés	Brut (exempt de taxes)	Contrat (taxes incluses)
55706	12 55706 020	31 892,75 \$	29 000,00 \$	33 342,75 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 CTA1123152005

CA12 28 0126

Contribution financière aux locataires de la Résidence Marie-Ange Jasmin de Sainte-Geneviève

Il est proposé par Éric DUGAS

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

D'autoriser une contribution financière de 400 \$ aux locataires de la Résidence Marie-Ange Jasmin de Sainte-Geneviève et imputer cette dépense au poste budgétaire :

2408.0010000.301109.01909.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 30.01 1121932007

CA12 28 0127

Déroger à la grille de tarification pour la location de la salle Boileau en accordant une gratuité pour la tenue d'une collecte de fonds au bénéfice de Art Saving Life Foundation le samedi 17 novembre 2012.

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

D'accorder une gratuité pour la location de la salle Boileau du Centre socioculturel le samedi 17 novembre 2012 de 15 h à 23 h pour la tenue d'une soirée Zumba afin de ramasser des fonds au bénéfice de Art Saving Life Foundation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 30.02 1122366016

CA12 28 0128

Octroi de subventions à Emily Quarton, Félix-Antoine Bouffard, Vincent Paquin et l'Association de soccer de L'Île-Bizard.

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

D'autoriser les contributions financières suivantes :

- 200 \$ à Emily Quarton pour sa participation au Championnat canadien sénior en haltérophilie en juin 2012;
- 200 \$ à Félix-Antoine Bouffard pour sa participation au Championnat canadien sénior en haltérophilie en juin 2012;
- 100 \$ à Vincent Paquin, entraîneur-chef, qui accompagne les deux athlètes au Championnat canadien sénior en haltérophilie en juin 2012;
- 1 000 \$ à l'Association de soccer de L'Île-Bizard afin de les soutenir pour la fête d'ouverture.

Que lesdites sommes soient payées à même les profits des tournois de golf de l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1122366017

CA12 28 0129

Autoriser l'achat de trois (3) billets pour le souper du tournoi de golf au profit du Complexe sportif Saint-Raphaël.

Il est proposé par Christopher LITTLE

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

D'autoriser l'achat de trois (3) billets au coût total de 225 \$ pour un souper au profit du Complexe sportif Saint-Raphaël lors du tournoi de golf au Club Elm Ridge qui aura lieu le lundi 14 mai 2012.

D'imputer cette dépense à même les profits des tournois de golf de l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.04 1122366018

CA12 28 0130

Octroyer une contribution financière non-récurrente de 1 250 \$ au Regroupement des éco-quartiers en appui au projet de patrouille de sensibilisation environnementale 2012 (Patrouille verte)

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'octroyer une contribution financière non-récurrente de 1 250 \$ au Regroupement des éco-quartiers en appui au projet de patrouille et de sensibilisation environnementale 2012.

D'imputer la dépense au poste budgétaire : 2408.0010000.301109.01909.61900.016491.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.05 1121932008

CA12 28 0131

Publicité au semainier paroissial de la Paroisse Saint-Raphaël-Archange

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Éric DUGAS

Et résolu :

D'autoriser une publicité dans le semainier paroissial de la Paroisse Saint-Raphaël-Archange au montant de 298,94 \$ et d'imputer cette dépense au poste budgétaire :

2408.0010000.301109.01909.61900.016491.0000.000000.000000.00000.00000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.06 1121932010

CA12 28 0132

Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour la construction d'une résidence unifamiliale au 1107, rue Bellevue (lot 4 828 918) à L'Île-Bizard

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'approuver les plans de construction d'une résidence unifamiliale au 1107, rue Bellevue (lot 4 828 918) à L'Île-Bizard, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 1107, rue Bellevue, le tout selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000510033 :

Toiture : BP Mystique – Brun classique
Brique : Arriscraft – Blanc ivoire
Canaxel : Ridgewood D5 – Sierra
Portes & fenêtres : Gentek – Brun commercial
Soffites & fascias : Gentek – Brun commercial

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1123294022

CA12 28 0133

Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour la construction d'une résidence unifamiliale au 1116, rue Bellevue (lot 4 828 902) à L'Île-Bizard

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'approuver les plans de construction d'une résidence unifamiliale au 1116, rue Bellevue (lot 4 828 902) à L'Île-Bizard, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 1116, rue Bellevue, le tout selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000510064 :

Toiture : BP Mystique – Brun classique
Brique : Arriscraft – Blanc ivoire
Canaxel : Ridgewood D5 – Sierra
Portes & fenêtres : Gentek – Brun commercial
Soffites & fascias : Gentek – Brun commercial

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 40.02 1123294023

CA12 28 0134

Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour la construction d'une résidence unifamiliale au 279, avenue des Érables (lot 4 298 441) à L'Île-Bizard

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

D'approuver les plans de construction d'une résidence unifamiliale au 279, avenue des Érables (lot 4 298 441) à L'Île-Bizard, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 279, avenue des Érables, le tout selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000510405 :

Toiture :	BP Mystique – Taupe
Pierre (façade) :	Permacon – Beige margaux 50 Lafitt – Gris chambord 50%
Acrylique :	Gentek – Cashmère
Bloc architectural :	Arriscraft – Lisse stone white
Maçonnerie (côté) :	Permacon Cinco – Beige margaux 50% Permacon Cinco – Gris chambord 50%
Portes & fenêtres :	Gentek – Brun commercial
Soffites & fascias :	Gentek – Cashmère

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1123294024

CA12 28 0135

Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour la construction d'une résidence unifamiliale au 2610, chemin Dutour (lot 4 298 385) à L'Île-Bizard

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'approuver les plans de construction d'une résidence unifamiliale au 2610, chemin Dutour (lot 4 298 385) à L'Île-Bizard, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 2610, chemin Dutour, le tout selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000510423:

Toiture :	BP Everest – Noir céleste
Pierre :	Permacon – Nuancé gris chambord
Brique :	Permacon Cinco – Nuancé gris chambord
Maibec :	Matchcoat beige
Portes & fenêtres (rue) :	Noir
Portes & fenêtres (autres) :	Blanc
Soffites & fascias :	Kaycan – Matchcoat beige

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1123294025

CA12 28 0136

Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour la construction d'une résidence unifamiliale au 205, rue Fers-de-Lys (lot 37-564) à L'Île-Bizard

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'approuver les plans de construction d'une résidence unifamiliale au 205, rue Fers-de-Lys (lot 37-564) à L'Île-Bizard, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 205, rue Fers-de-Lys, le tout selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000510556:

Toiture :	BP – Sahara
Pierre :	Arriscraft – Blanc ivoire 70% Arriscraft – Brun miel 30%
Brique :	Arriscraft – Blanc ivoire
Aluminium :	Gentek – Café
Fenêtres :	Gentek – Café
Portes (sur rue) :	Gentek – Brun commercial
Portes (autres) :	Gentek – Café
Soffites & fascias :	Gentek – Amande
Persiennes :	Noir

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1123294026

CA12 28 0137

Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour l'agrandissement de la résidence au 480, rue Jacques-David (lot 4 298 797) à L'Île-Bizard

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'approuver les plans pour l'agrandissement de la résidence au 480, rue Jacques-David (lot 4 298 797) à L'Île-Bizard, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'agrandissement de la résidence au 480, rue Jacques-David, le tout selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000507102:

Toiture : BP Mystique – Yukon gris argenté
Pierre : Permacon Suretouch – Morency Lennox
Portes & fenêtres : Blanc
Soffites & fascias : Blanc

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 40.06 1123294027

CA12 28 0138

Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour l'installation d'une enseigne sur marquise et éclairée au 126, boul. Jacques-Bizard (lot 78-116) à L'Île-Bizard

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

D'approuver les plans pour l'installation d'une enseigne sur marquise et éclairée au 126, boul. Jacques-Bizard (lot 78-116), conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'installation d'une enseigne sur marquise et éclairée au 126, boul. Jacques-Bizard pour le commerce «Omelette & Cie», telle que présentée à la demande de permis 3000510311.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 40.07 1123294028

CA12 28 0139

Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour l'installation d'une enseigne sur mur et éclairée au 490, montée de l'Église (lot 39-41-P1) à L'Île-Bizard

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'approuver les plans pour l'installation d'une enseigne sur mur et éclairée au 490, montée de l'Église (lot 39-41-P1), conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'installation d'une enseigne sur mur et éclairée au 490, montée de l'Église pour le l'édifice municipal «Centre socioculturel», telle que présentée à la demande de permis 3000510823.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 40.08 1123294029

CA12 28 0140

Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour la construction d'une résidence unifamiliale au 1111, rue Bellevue (lot 4 828 916) à L'Île-Bizard

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

D'approuver le changement de couleur du parement extérieur pour la construction d'une résidence unifamiliale au 1111, rue Bellevue (lot 4 828 916) à L'Île-Bizard, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour les modifications apportées au parement extérieur au 1111, rue Bellevue selon les plans présentés et avec l'agencement suivant:

Toiture :	BP Mystique – Noir crystal
Brique :	Hanson – Boston
Acrylique :	X-152-4E
Portes (sur rue) :	Gentek – Noir
Fenêtres (sur rue) :	Gentek – Noir
Portes & fenêtres (autres) :	Gentek – Blanc pur
Soffites & fascias :	Gentek – Beige antique

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.09 1123294030

CA12 28 0141

Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour les rénovations extérieures au 66, rue de la Plage-Riviera (lot 1 843 450) à Sainte-Geneviève

Il est proposé par Éric DUGAS

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

D'approuver les plans pour les rénovations extérieures de la résidence du 66, rue de la Plage-Riviera (lot 1 843 450) à Sainte-Geneviève, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures du bâtiment au 66, rue de la Plage-Riviera, soit le remplacement du parement extérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 40.10 1123294031

CA12 28 0142

Procédure d'adoption du Règlement modifiant le Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise (CA28 0022-2)

Avis est donné par le conseiller d'arrondissement monsieur Éric Dugas qu'il sera présenté pour adoption à une prochaine séance, avec dispense de lecture, un règlement modifiant le Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise (CA28 0022), de manière à modifier la carte jointe en annexe en y ajoutant un nouveau secteur.

40.11 1123294032

CA12 28 0143

Procédure d'adoption du Règlement modifiant le Règlement sur la propreté et les nuisances - CA28 0017-1

Avis est donné par le conseiller d'arrondissement monsieur Christopher Little qu'il sera présenté pour adoption à une prochaine séance, avec dispense de lecture, un règlement modifiant le Règlement sur la propreté et les nuisances (CA28 0017-1)

40.12 1123890015

CA12 28 0144

Accepter le versement d'une somme compensatoire pour fins de parcs - 2610, chemin Dutour (lot 4 298 385) - Secteur de L'Île-Bizard

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

D'accepter le versement d'une somme compensatoire de 8 812,80 \$, équivalente à 10% de valeur réelle du site du projet de construction d'une résidence unifamiliale au 2610, chemin Dutour (lot 4 298 385), à L'Île-Bizard, conformément à l'article 4 du Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (09-002).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.13 1123294034

CA12 28 0145

Approuver le Plan local de développement durable 2010 - 2015 de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'approuver le Plan local de développement durable 2010 - 2015 de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.14 1121932011

CA12 28 0146

Entériner la nomination permanente de madame Patricia Alvarez pour l'emploi d'agent technique en ingénierie municipale

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

D'entériner la nomination permanente de madame Patricia Alvarez pour l'emploi d'agent technique en ingénierie municipale, poste 46598, le tout conformément à la convention collective des cols blancs, et ce, en date du 2 mai 2012.

Accréditation: 12 Fonctionnaire
Poste permanent: 46598
Code d'emploi: 789310
Groupe de traitement: 11
Échelle salariale: Minimum 48 298 \$ Maximum 62 401 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.01 1122858005

CA12 28 0147

Titularisation de monsieur François Daoust pour l'emploi d'élagueur

Il est proposé par Christopher LITTLE

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

De titulariser monsieur François Daoust pour l'emploi d'élagueur (poste 50152) à compter du 5 mars 2012, le tout conformément à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.02 1122858006

Dépôt de documents

- Liste des permis émis – Construction, occupation et lotissement – 01-03-2012 au 31-03-2012;
- Calendrier des activités de l'arrondissement – Mai 2012;
- Liste des bons de commande approuvés – 21 mars au 25 avril 2012 ;
- Factures non associées à un bon de commande – Avril 2012;
- Rapport budgétaire – 25 avril 2012;
- Virements budgétaires – PTI – Avril 2012;
- Virements budgétaires – Arrondissement – 25 avril 2012;
- Liste des permis émis – Construction, occupation et lotissement – 01-04-2012 au 30-04-2012;
- Lettre de remerciement de monsieur Vincent Paquin - Club d'Haltérophilie de l'Ouest-de-l'île;
- Lettre de remerciement de madame Emily Quarton - Club d'Haltérophilie de l'Ouest-de-l'île;

60.01

CA12 28 0148

Résolution de félicitations à l'équipe des camps de jour et l'organisme À Coeur Ouvert pour avoir permis à l'arrondissement de se mériter le prix PANAM, édition 2012

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

De féliciter toute l'équipe des camps de jour et l'organisme À Coeur Ouvert pour avoir permis à l'arrondissement de se mériter le prix PANAM, édition 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 70.01 1121932009

Période de questions du public

Le maire d'arrondissement ouvre la période de questions du public;

70.02

CA12 28 0149

Levée de la séance

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève du lundi 7 mai 2012 à 21 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 70.03

Richard BÉLANGER
Maire d'arrondissement

Mohamed Saâd MOUMNI
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 juin 2012.